

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 5	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
--	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 22 novembre 2016

Vote(s) pour : 39

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 novembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-11-28-BD-31.3 :

Examen des rapports annuels des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM) Metz Technopôle CESCO - Exercice 2015.

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SEM Metz Technopôle CESCO,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SEM Metz Technopôle CESCO pour l'exercice 2015 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 novembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



METZ TECHNOPOLE
CESCOM
4 rue Marconi
57070 METZ

EXERCICE 2015

FORME JURIDIQUE

Société d'économie mixte locale (SEM) au capital de 266 785,78 €, résultat de la fusion par absorption au 1^{er} janvier 2003 de la SEM CESCO par la SEM METZ TECHNOPOLE.

Créée en 1989, la SEM METZ TECHNOPOLE a pour mission de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire et de contribuer à la dynamique et à l'attractivité de ce dernier.

Dotée d'un ensemble immobilier, la SEM METZ TECHNOPOLE est un opérateur au service des collectivités, créée afin de répondre aux besoins des entreprises en vue de les attirer et de les fixer sur le territoire dans le cadre de sa mission d'intérêt général d'outil de développement économique.

RELATION AVEC METZ MÉTROPOLE

Metz Métropole est actionnaire majoritaire de la SEM METZ TECHNOPOLE.

	Actionnaires	nb actions	valeur	%	
Collectivités ¹	Metz Métropole	9226	140 649 €	52,72 %	80%
	Ville de Metz	4324	65 919 €	24,71 %	
	Région Lorraine	450	6 860 €	2,57 %	
Autres actionnaires	Batigere	2200	33 539 €	12,57 %	20%
	16 autres actionnaires	1300	19 818 €	7,43 %	

Rappel : Metz Métropole a apporté sa garantie au financement de l'acquisition du bâtiment TELIS sous forme de crédit-bail par la SEM METZ TECHNOPOLE (délibération du 15 avril 2013).

ACTIVITES 2015

En 2015, l'activité de la SEM METZ TECHNOPOLE s'articule autour de 3 pôles :

- le Centre d'affaires CESCO dédié à la mise à disposition de bureaux et aux services d'accompagnement aux entreprises (taux d'occupation 2015 : **99.65 %**)
- la Maison de l'Entreprise dont la mission est d'accueillir des créateurs d'entreprises, des formations et de la recherche sur l'entrepreneuriat, ainsi que des structures d'aide à la création d'entreprises (taux d'occupation 2015 : **82 %**)
- le bâtiment TELIS (anciennement TDF), acquis en 2013, visant à répondre aux besoins et attentes d'investisseurs désirant s'implanter sur le territoire (taux d'occupation 2015 : **86 %**)

¹ La participation des collectivités dans une SEM doit être supérieure à 50% et inférieure à 85%.

L'INSEE a restitué en 2015 à la SEM une aile du RDC de TELIS représentant environ 450m2.
Ainsi, 70% des locaux sont occupés par l'INSEE et 16% par TDF.

La SEM METZ TECHNOPOLE a également organisé des rencontres professionnelles animées par des experts à destination des entrepreneurs locaux.

DONNEES FINANCIERES

	2015	2014
Subvention Metz Métropole	-	-
Chiffre d'affaires (HT)	1 923 886 €	1 879 506 €
Résultat de l'exercice	179 937 €	77 946 €
Total du bilan	1 473 385 €	1 198 777 €
Actif immobilisé	549 196 €	596 302 €
Capitaux propres	711 046 €	531 108 €
Dettes à plus d'un an	254 €	284 €
Dettes à moins d'un an	562 239 €	451 535 €



ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I – Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

A) L'activité a été caractérisée par les faits suivants

La section Cescom



Activité de l'exercice 2015 :

Le centre d'affaires du Cescom vise la clientèle de petites et moyennes entreprises de services aux professionnels en fournissant non seulement des bureaux mais aussi des services d'accompagnement. Cette activité ne bénéficiant d'aucun soutien financier des collectivités territoriales, les prix de vente fixés relèvent des prix de marché.

Depuis 2009 à 2013, les exercices sont marqués par le contexte économique difficile. L'installation de TDF en 2014 a permis d'obtenir un taux de remplissage honorable, l'objectif étant notamment que les charges locatives ne soient pas supportées par la Sem du fait d'un maintien ferme des prix de vente.

Concernant l'exercice 2015, le chiffre d'affaires du Cescom est arrêté à la somme de 741 766 €, contre 777 070 € en 2014.

Le taux d'occupation des locaux a été de 99,65 % en 2015 contre 98,29% en 2014 et 93,89 % en 2013.

La section Maison de l'Entreprise



Activité de l'exercice 2015 :

Le chiffre d'affaires au 31/12/2015 est de 225 156 € HT, contre 209 186 € HT au 31/12/2014.

Il est réparti comme suit :

- 19 123 € : services
- 182 010 € : charges refacturées
- 24 023 € : loyer

Le résultat de cette section est de 24 169 € en 2015, contre 15 885 € en 2014.

La redevance d'exploitation due à Metz Métropole au titre de 2015 est de 3 670 €.

La section TELIS



Activité de l'exercice 2015 :

Loyer

Le chiffre d'affaires au 31/12/2015 est de 567 293 € HT

Provisions appelées sur charges locatives

Le total des provisions au 31/12/2015 est de 372 683 € HT

La section TCRM-BLIDA



Activité de l'exercice 2015 :

Le chiffre d'affaires au 31/12/2015 est de 10 563 € HT

B) Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en comparaison avec ceux de l'exercice précédent sont les suivants

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Chiffre d'affaires HT	1 923 886 €	1 879 506 €
Résultat d'exploitation	172 217 €	134 300 €
Résultat financier	6 616 €	6 050 €
Résultat courant avant impôts	178 833 €	140 350 €
Résultat exceptionnel	1 104 €	(62 404) €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €
Résultat net	179 937 €	77 946 €

BILAN DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Total actif immobilisé	549 196 €	596 302 €
Total actif circulant	924 188 €	602 475 €
Total endettement	562 239 €	451 819 €
Total provisions pour risques et charges	200 100 €	215 850 €
Capitaux propres	711 046 €	531 108 €
dont résultat net	179 937 €	77 946 €

Les informations suivantes vous sont également données :

1°) Concernant les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

1.1 S'agissant du mandat des administrateurs :

Les mandats d'administrateurs de BATIGERE SAERL et de CENTRA SUPELC, administrateurs représentant les actionnaires de deuxième catégorie, arrivent à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2016.

1.1 S'agissant du mandat des Commissaires aux comptes :

Le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'arrive pas à expiration avec la présente assemblée.

2°) Concernant les mandataires sociaux

Le conseil d'administration se compose, à la date de rédaction du présent rapport, ainsi qu'il suit :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
METZ METROPOLE	Monsieur Patrice BOURCET Monsieur Dominique GROS Monsieur Bernard HEULLUY Monsieur Robert MARCHAL Monsieur Jean-François SCHMITT
Ville de METZ	Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN Monsieur Thierry JEAN Monsieur Gilbert KRAUSENER
Région Lorraine	Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE
BATIGERE SAREL	Monsieur Michel CIESLA
CENTRALE SUPELEC	Monsieur Konrad SZAFNICKI
GEORGIA TECH LORRAINE	Madame Brigitte HUBERT
METZ CAMPUS – Université Lorraine	Monsieur Pierre MUTZENHART
CLUB METZ TECHNOPOLE	Monsieur Patrice BOURCET

3°) Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Nous vous informons que le personnel salarié de la société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

4°) Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Nous vous informons que le conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

5°) Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de Commerce)

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

6°) Concernant les délais de paiement fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous informons que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices clos du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

Dettes fournisseurs en €	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2015	207 410	9 657	103 995	321 062
Exercice clos le 31.12.2014	173 544	27 359	18 000	218 902

7°) Concernant les filiales et participation

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou n'a souscrit au cours de cet exercice aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

II - Perspectives 2016

Il est prévu un cloisonnement de secteur, sur le bâtiment TELIS, concernant les locaux restitués suite au départ du service de Statistique Locale de l'INSEE, au 1er septembre 2015. Ce service a accueilli une centaine d'agents au cours de l'année 2015 et a dû déménager du site TELIS. Des travaux de rafraîchissement seront nécessaires, une mise aux normes PMR des toilettes. Le coût est estimé à 30 000€ HT pour ces 450m² restitués. La société profitera de ces travaux pour revoir également l'insonorisation des locaux, le système de détection de fumées et d'alarme incendie ainsi que le système anti-intrusion.

Le bail emphytéotique du bâtiment CESCO est prolongé pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2017. Cette prolongation permettra à la SEM de consolider son patrimoine exploité et de pérenniser son activité sur le territoire.

Il est prévu de la location d'espaces lors du tournoi de tennis MOSELLE OPEN : les espaces seront commercialisés par demi-journée pour permettre aux entreprises une visibilité et une communication lors de cet événement.

Pour répondre à ses missions, la SEM va acquérir la gestion d'un nouvel ensemble : TCRM-BLIDA. Cela va lui permettre de développer ses services et ainsi de renforcer son rôle d'outil de développement économique. TCRM-BLIDA, il s'agit d'une plateforme collaborative de près de 15 000 m² destinée aux créateurs et aux innovateurs de tous horizons. À travers un dispositif évolutif et modulaire, elle permet de semer, développer et accompagner les idées, offrant la possibilité à chacun de concevoir et de faire aboutir ses initiatives, en favorisant la rencontre, la synergie ainsi que l'échange des savoirs et des compétences.

Concernant l'acquisition de locaux situés au bâtiment World Trade Center : le projet est actuellement dans l'attente du positionnement de la CCI sur le prix proposé par la SEM. Il s'agit de l'acquisition de locaux commerciaux sur 2 étages.



Monsieur Patrice BOURCET

Monsieur Dominique GROS

Monsieur Bernard HEULLUY

Monsieur Robert MARCHAL

Monsieur Jean-François SCHMITT

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 novembre 2016.		Contrôle de légalité
Point 25 – Projet de construction par LOGIEST de 12 pavillons en PSLA ZAC du Sansonnet à Metz : garantie d'emprunt PSLA. X	3	
Annexe : Convention financière. X	1	
Annexe : Contrat de prêt Caisse d'Epargne X	1	
Point 26 – Réaménagement de la dette contractée à la Caisse des Dépôts par Metz Habitat Territoire. X	2	
Annexe : Tableaux.	2	
Point 27 – Signature d'une convention avec le Crédit Foncier, partenaire du dispositif PASS'Logement. X	1	
Point 28.1 – Rattachement de Metz Habitat Territoire à MM : désignation des membres du CA.	1	
Point 28.2 – Rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à MM : désignation des membres du CA. X	1	
Point 29 – Signature du Protocole de Préfiguration dans le cadre du NPNRU. X	3	
Annexe : Protocole de préfiguration.	1	
Point 30 – Chaire "Attractivité et Nouveau Marketing Territorial" – Convention de partenariat. X	1	
Annexe : Convention de partenariat.	1	
Point 31.1 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SAEM Tamm – Exercice 2015. X	1	
Annexe : Rapport.	1	
Point 31.2 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SPL SAREMM – Exercice 2015. X	1	
Annexe : Rapport.	1	
Point 31.3 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SEM Metz Technopôle CESCO – Exercice 2015. X	1	
Annexe : Rapport.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.T.A.J.
30 NOV. 2016
ARRIVEE
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



JL

Fait à Metz, le 29 novembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL